

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>JEUDI 23 NOVEMBRE 2017</b></p>
---

Secrétaire : M Thierry FAYOLLE

Nombre de conseillers présents : 14

### **1°) Complexe sportif**

#### Point sur les travaux

Monsieur le Maire annonce que le planning des travaux a pris un mois de retard. ENEDIS s'est rendu compte qu'un câble important passe sous le bâtiment principal. Après avoir trouvé le bon interlocuteur, nous envisageons le déplacement de la logette ou son maintien à l'emplacement actuel. Le charpentier, entreprise VOUTE, doit intervenir mi-janvier. Le chantier suit son cours.

### **2°) MAM**

Monsieur le Maire présente les plans de la futur Maison d'assistantes maternelles, modifiés par l'architecte, suite à l'avis de la PMI. En effet, avant le dépôt du permis de construire, les plans de la futur MAM devaient être validés afin d'être conformes à la réglementation relative à la petite enfance. La superficie des chambres a été légèrement augmentée, quelques modifications ont été opérées sur les dimensions des placards muraux et l'emplacement des cloisons. L'accessibilité PMR sera effective sur la totalité des locaux. Le dépôt du permis de construire aura lieu semaine 49. Tout sera mis en œuvre afin de tenir les délais et ainsi démarrer l'activité début septembre 2018.

### **3°) Lotissement**

Monsieur Thierry VERICEL abandonne le projet collectif. Une réflexion a été menée afin de décider de l'aménagement de la future parcelle. Il a été convenu, finalement, que le permis d'aménager sera modifié afin de la vendre en lot unique. Sa superficie sera de 1380m<sup>2</sup> environ. La commune souhaite conserver une bande de terrain d'une largeur de 4m pour une surface de 200m<sup>2</sup> du côté des jardins. Un géomètre sera mandaté pour borner cette nouvelle parcelle.

### **4°) Délibération : Composition du conseil communautaire au 01/01/2018**

Huit nouvelles communes vont rejoindre la Communauté de communes des Monts du Lyonnais au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Il s'agit de Sainte-Catherine, dans le Rhône et Chevrières, Grammond, Maringes, Saint-Denis-sur-Coise, Virigneux, Châtelus et Viricelles dans la Loire. Le conseil communautaire, pour 32 communes dorénavant, va donc passer à 44 membres. La répartition du nombre de siège se fera selon un accord local dérogeant au droit commun. Concernant la commune de Coise, elle aura un siège au sein de cette assemblée. Le Conseil Municipal approuve des dispositions, à l'unanimité.

### **5°) Bulletin**

Christiane VERICEL annonce que l'édition des bulletins municipaux est en bonne voie. L'imprimeur se charge actuellement de sa mise en page. Le bulletin sera composé de 44 pages, comme le précédent. Les 12 associations du village ont pu insérer leur article. Le devis de l'impression des bulletins est estimé à 3 652€ pour 530 exemplaires. Par ailleurs, les recettes des encarts publicitaires s'élèvent à 3 100€.

### **6°) Questions diverses**

- ✓ L'APEC réfléchit à l'organisation d'une bourse aux jouets, qui aura lieu ce printemps sur le parking de la salle des fêtes.
- ✓ Pascal Murigneux informe que l'entreprise Lacassagne interviendra semaine 48 pour la réalisation des trottoirs vers le lotissement du soleil couchant.

Le tableau de classement des voies communales, à jour, a été transmis à la CCMDL.

Les aides du SPANC vont être diminuées ou supprimées concernant les réhabilitations de l'assainissement non collectif. Le dernier dépôt de demande de prise en charge a eu lieu le 24/11/2017.

Les travaux de voiries 2018 concernent la montée de la Guillermière et le tronçon du chemin à Harfeuille.

Le SIMA COISE est entrain de recruter son nouveau Directeur.

- ✓ Christiane VERICEL explique qu'il y a 8 candidats au lieu de 9 pour l'élection du nouveau CME.
- ✓ Colis de Noël : 51 colis, élaborés par le restaurant Farigoule et Serpollet, doivent être distribués cette année aux personnes de 75 ans et +. La répartition des colis est faite entre les personnes du CCAS et du Conseil Municipal.
- ✓ Chantal GUYOT relate la remise de l'album « Bébé lecteur » aux enfants nés ou adoptés en 2016. Elle a eu lieu le samedi 11 novembre 2017 à la bibliothèque. Les livres ont été offerts par le département.
- ✓ Joël GUINAND distribue les derniers courriers d'adressage.  
Comme annoncé dans les courriers distribués, la commission va mettre en place une permanence en mairie pour les personnes en difficulté dans la réalisation de leurs démarches administratives. Elle se tiendra en mairie par créneau de 15 à 20 minutes, une inscription préalable sera obligatoire. Les dates seront communiquées ultérieurement.

**7°) Dates fixées :**

- ✓ 14 décembre : conseil municipal
- ✓ 6 janvier 2018 10h30: Vœux de la municipalité
- ✓ 11-13 janvier 2018: distribution des sacs OM

Vu le 27 novembre 2017,  
Le Maire,

